

## **WCC-2012-Res-020-FR**

### **De nouvelles mesures pour combattre la crise des amphibiens**

CONSIDÉRANT la Résolution 4.017 *Enrayer la crise des amphibiens* adoptée par le Congrès mondial de la nature à sa 4<sup>e</sup> Session (Barcelone, 2008) ;

CONSCIENT que les préoccupations ayant entraîné l'adoption de la Résolution 4.017 et expliquées dans ce préambule sont toujours, voire encore plus, d'actualité et que la situation mondiale des amphibiens continue de se détériorer rapidement ;

SALUANT les avancées réalisées par la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN et les principaux Membres et partenaires de l'UICN pour enrayer la crise des amphibiens, notamment la création en 2011 de l'Amphibian Survival Alliance interinstitutionnelle, qui offre une orientation stratégique et une coordination au travail de conservation des amphibiens que mènent le Groupe de spécialistes des amphibiens de la Commission de la sauvegarde des espèces, Amphibian Ark (un programme *ex situ* placé sous l'égide de la Commission de la sauvegarde des espèces et de l'Association mondiale des zoos et des aquariums) et plusieurs autres institutions ;

INQUIET de constater que malgré ces progrès, le financement pour la conservation des amphibiens en général, et celui de l'Amphibian Survival Alliance plus particulièrement, reste largement insuffisant et éloigné des priorités de la plupart des donateurs et institutions qui soutiennent par ailleurs la conservation de la diversité biologique ;

CONVAINCU que de nombreuses espèces s'éteindront dans les prochaines décennies si une plus grande priorité n'est pas accordée à la conservation des amphibiens ;

ENCOURAGÉ cependant par les efforts concertés de la communauté de la conservation des amphibiens qui ont permis, au cours des cinq dernières années et malgré la faiblesse des ressources disponibles, de sécuriser plus de 22 000 hectares d'habitat vital et de garantir ainsi la survie de 55 espèces d'amphibiens menacées, et de maintenir près de 100 espèces menacées dans le monde grâce à des programmes de reproduction en captivité ;

CONSCIENT que malgré ces avancées positives, les progrès sont encore bien faibles par rapport à l'importance de la crise ;

RAPPELANT que l'Amphibian Survival Alliance a récemment identifié les sites qui, dûment préservés, permettraient de préserver le plus grand nombre d'espèces d'amphibiens menacées, sachant que la conservation des 25 principaux sites, également identifiés par l'*Alliance extinction zéro*, bénéficierait à plus de 500 espèces menacées dans le monde, dont 150 sont En danger critique d'extinction selon la *Liste rouge de l'UICN des espèces menacées* ; et

INQUIET que la majorité des espèces d'amphibiens sur la *Liste rouge de l'UICN des espèces menacées* aient été évaluées pour la dernière fois en 2004, ce qui rend urgent la réalisation d'une nouvelle évaluation afin d'appréhender les changements à l'état de conservation de la population d'amphibiens et le succès des actions de conservation ;

#### **Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :**

1. APPELLE les gouvernements, les organisations de conservation non gouvernementales et les donateurs à :

- a. accorder une priorité accrue aux actions de lutte contre l'extinction des amphibiens afin de reconstituer leurs populations, notamment par des actions de conservation sur les principaux sites prioritaires identifiés par l'Amphibian Survival Alliance ;
  - b. créer, encourager et entretenir des programmes adéquats de reproduction en captivité dans des installations biosécurisées pour les espèces en déclin rapide et qui pourraient s'éteindre avant que les menaces dans la nature (en particulier la perte imminente d'habitat et la pandémie de chytridiomycose ainsi que les synergies qui en découlent) puissent être combattues avec succès ;
  - c. promouvoir la réglementation et le suivi du commerce d'amphibiens vivants et morts ainsi que de leurs parties et produits, notamment des efforts pour permettre et faciliter le suivi des transactions commerciales internationales par le biais de mécanismes établis comme la CITES et l'Organisation mondiale des douanes ; et
  - d. fournir un soutien durable aux opérations de l'Amphibian Survival Alliance afin de lui permettre de remplir son rôle essentiel de coordination et d'orientation des efforts de conservation des populations d'amphibiens dans le monde entier.
2. PRESSE la communauté scientifique de mener de toute urgence les travaux de recherche nécessaires à la mise au point de mesures pratiques et réalistes de lutte contre les effets mortels du champignon chytride *Batrachochytrium dendrobatidis* dans la nature.
  3. DEMANDE à la Directrice générale et à la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN de prendre les mesures nécessaires pour garantir que toutes les populations d'amphibiens évaluées pour la dernière fois en 2004, lors de l'Évaluation mondiale des amphibiens pour la *Liste rouge de l'UICN des espèces menacées*, soient réévaluées d'ici à 2014 ; et appelle les donateurs à fournir les fonds nécessaires à cet effet.